# Un nouvel Acanthodactyle en Algérie : Acanthodactylus taghitensis n. sp. (Reptilia, Sauria, Lacertidae)

par Philippe GENIEZ et Antoine FOUCART

**Résumé.** — Un nouvel Acanthodactyle du groupe scutellatus découvert en Algérie, dans la région de Beni Abbès, est décrit sous le nom de Acanthodactylus taghitensis, de Taghit, localité-type. Cette espèce se caractérise surtout par la différence de taille entre les écailles dorsales et celles des flancs, par la possession de quatre supralabiales en avant de la suboculaire et par un patron de coloration particulier.

Mots-clés. — Acanthodactylus taghitensis, Lacertidae, systématique, Sahara, Algérie.

A new Fringe-toed Lizard from Algeria: Acanthodactylus taghitensis n. sp. (Reptilia, Sauria, Lacertidae)

Abstract. — A new Fringe-toed Lizard of the scutellatus group found in Algeria, in the Beni Abbès area, is described under the name of Acanthodactylus taghitensis, from Taghit, type locality. This species is especially characterized by the size difference between dorsal and lateral scales, by the possession of four supralabials in front of the subocular and by an original colour pattern.

Keywords. — Acanthodactylus taghitensis, Lacertidae, systematics, Sahara, Algeria.

Ph. Geniez, Laboratoire de Biogéographie et Écologie des Vertébrés, EPHE, Université de Montpellier II, F- 34095 Montpellier Cedex 05.

A. FOUCART, CIRAD-PRIFAS, BP 5035, F- 34032 Montpellier.

## INTRODUCTION

Au cours d'un trajet de liaison, lors d'une mission d'étude sur le Criquet pèlerin Schistocerca gregaria (Forsskål, 1775) programmée par le CIRAD-PRIFAS, l'un de nous (A. F.) a prélevé, 36 km après Taghit en direction de Beni Abbès, un Acanthodactyle répondant à des caractéristiques morphologiques (écaillure, coloration) qui, lorsqu'elles sont combinées, ne permettent d'attribuer cet animal à aucune espèce du genre Acanthodactylus décrite jusqu'alors. Par ailleurs, un spécimen pouvant être rapporté à la même espèce a été photographié par M. GENIEZ, 5 km après Taghit en direction de Beni Abbès. L'existence de deux animaux semblables et aussi particuliers en regard des autres représentants du genre Acanthodactylus, provenant de deux localités éloignées de quelque 30 km, suggère fortement, malgré la faiblesse de l'échantillon, que nous avons affaire à une espèce nouvelle.

## DESCRIPTION

Les deux Acanthodactyles de la région de Taghit, des femelles, appartiennent au groupe scutellatus (sensu SALVADOR, 1982; ARNOLD, 1983): quatre rangées d'écailles autour des doigts, écaille suboculaire ne touchant pas la lèvre, quatrième orteil fortement pectiné, écailles ventrales disposées en séries transversales obliques, museau pointu, coloration pâle et peu contrastée. Leur coloration générale est d'un beige roussâtre pâle ou orangé clair. Le dos est parsemé de petites taches sombres (occupant chacune une à trois écailles) très espacées et grossièrement disposées en cinq rangées longitudinales (fig. 1). Ces taches sont reliées par des traits pâles qui s'estompent plus ou moins dans le tiers postérieur du dos. Les écailles labiales et la suboculaire sont uniformément pâles. La face ventrale est blanc pur. En ce qui concerne l'écaillure, on note 1 ou 2 granules insérés entre les pariétales, 1 rangée complète de granules supraciliaires, se dédoublant en arrière de la troisième supra-oculaire, 4 labiales en avant de la suboculaire, cette dernière étant en contact avec les labiales 4 et 5 (fig. 2). Les écailles dorsales et latérales sont carénées et tectiformes, celles du dos étant environ deux fois plus grandes que les latérales. Le passage des écailles du dos aux latérales s'effectue brusquement (fig. 3). On compte 30 séries obliques transversales d'écailles ventrales disposées en 14 rangées à mi-corps.

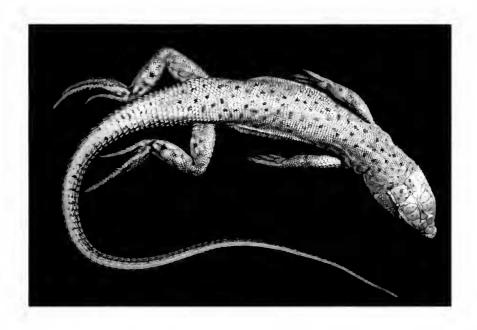


FIG. 1. — Vue dorsale de l'holotype d'Acanthodactylus taghitensis n. sp. Dorsal view of the holotype Acanthodactylus taghitensis n. sp.



FIG. 2. — Profil, côté droit, de la tête de l'holotype d'Acanthodactylus taghitensis n. sp. Right head profile of the holotype of Acanthodactylus taghitensis n. sp.

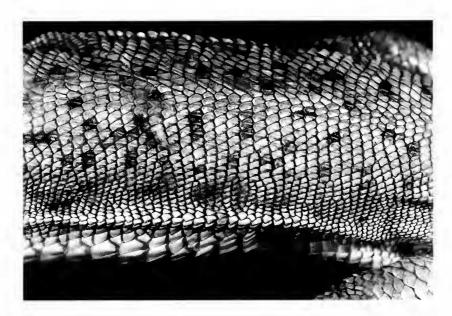


FIG. 3. — Zone dorsolatérale de l'holotype d'Acanthodactylus taghitensis n. sp., montrant le passage brusque des grandes écailles du dos aux petites des flancs.

Dorsolateral view of the holotype of Acanthodactylus taghitensis n. sp. showing sharp demarcation between large scales on back and smaller ones on flanks.

# COMPARAISON AVEC LES AUTRES REPRÉSENTANTS DU GROUPE SCUTELLATUS

L'Acanthodactyle de Taghit présente des caractères communs avec d'autres taxons du groupe scutellatus (tabl. I et II): 4 écailles labiales en avant de la suboculaire (comme chez Acanthodactylus aureus); taches dorsales sombres reliées longitudinalement par des traits clairs (comme chez A. aureus); faible nombre (44 et 47) de rangées d'écailles dorsales à mi-corps (comme chez A. dumerili dumerili et certains A. aureus); faible nombre (21) de pores fémoraux (comme chez A. d. dumerili, A. d. exiguus et A. longipes).

Il se distingue aisément des autres représentants du groupe scutellatus par les caractères suivants (cf. tabl. I): 4 labiales en avant de la suboculaire (fig. 2) (5 chez A. d. dumerili, A. d. exiguus, A. scutellatus, 5 ou 6 chez A. longipes); faible nombre (44 et 47) de rangées d'écailles dorsales à mi-corps (plus de 52 chez A. s. scutellatus, A. dumerili exiguus et A. longipes, exceptionnellement de 46 à 49 chez A. scutellatus hardyi); écailles ventrales disposées obliquement en 14 rangées longitudinales à mi-corps (12 perpendiculaires au corps de l'animal chez A. d. dumerili, 16 à 18 obliques chez A. longipes); nombre de pores fémoraux (21) plus élevé que chez A. d. dumerili (11 à 20); nombre de gulaires comptées longitudinalement (25) plus faible que chez A. longipes (de 28 à 43).

Certains caractères morphologiques externes de l'Acanthodactyle de Taghit, lorsqu'ils sont combinés deux à deux, permettent d'originaliser ce lézard sans ambiguïté. De plus, ce taxon

TABLEAU I. — Comparaison de Acanthodactylus taghitensis avec les autres Acanthodactyles à 4 rangées d'écailles autour de	S
doigts (d'après Arnold, 1983; 1986a; 1986b; Bons & Girot, 1962; Salvador, 1982; Leviton & Anderson, 1967; ob-	ś.
pers.).	

Taxons	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Acanthodactylus taghitensis sp. nov.	55	44-47	С	14	0	25	21	19	4
A. aureus Günther, 1903	57	38-60	С	14	0		17-26	21-24	4
A. s. scutellatus (Audouin, 1809)	77	57-87	C	14	О	26-39	16-26	21-28	5
A. s. hardyi Haas, 1957	61	46-62	L	12-14	О				5
A. d. dumerili (Milne Edwards, 1829)	51	38-47	C	12	P		11-20	17-22	5
A. d. exiguus Lataste, 1885	61	53-69	C	14	О		16-25	15-21	5(6)
A. longipes Boulenger, 1918	64	60-97	C	16(18)	О	28-43	22-29	19-26	(5)6
A. cantoris Günther, 1864	77	26-41	C	12-14	P	23-30	19-23	20-24	5
A. blanfordi Boulenger, 1918	75	30-50	C	12-14	P	28-35	14-22	20-23	5
A. schmidti Haas, 1957	105	32-54	C	13-18	P		17-23	21-25	5
A. arabicus Boulenger, 1918	63	27-37	C	14(16)	P	24-32	19-24	20-24	5
A. haasi Leviton & Anderson, 1967	51	36-44	C	12(14)	P	23-25	19-20	26-27	5
A. gongrorhynchatus Lev. & And., 1967	53	56-77	C	10-12	P	34-44	20-25	24-29	4
A. tilburyi Arnold, 1986	60	41-47	C	15-19	P	29-37	20-25	22	5
A. grandis Boulenger, 1909	103	39-64	L/C	14-18	P	22-35	15-24	19-25	4 ou 5
A. masirae Arnold, 1980		34-37	С	10	P	29-33	20-22	23-24	4

<sup>1:</sup> Longueur tête-corps maximale (en mm). 2: Nombre de rangées d'écailles dorsales à mi-corps. 3: Écailles dorsales carénées (C) ou lisses (L). 4: Nombre de rangées longitudinales d'écailles ventrales à mi-corps. 5: Disposition des séries transversales d'écailles ventrales (O = oblique; P = perpendiculaire au corps de l'animal). 6: Nombre d'écailles gulaires comptées dans le sens de la longueur. 7: Nombre de pores fémoraux de chaque côté. 8: Nombre de lamelles sous le 4<sup>e</sup> orteil. 9: Nombre de supralabiales en avant de la suboculaire.

TABLEAU II. — Comparaison d'Acanthodactylus taghitensis avec les autres Acanthodactyles à 4 rangées d'écailles autour des doigts (d'après Arnold, 1983; 1986a; 1986b; Bons & Girot, 1962; Salvador, 1982; Leviton & Anderson, 1967; obs. pers.).

Taxons	Remarques	Répartition géographique	Groupe
Acanthodactylus taghitensis sp. nov.	D 2 fois plus grandes que L	Sahara algérien, région de Taghit	scutellatus
A. aureus Günther, 1903 A. s. scutellatus (Audouin, 1809)	D ± de même taille que L D ± de même taille que L	Région littorale atlantique du Sahara Sahara, Palestine	scutellatus scutellatus
A. s. hardyi Haas, 1957 A. d. dumerili (Milne Edwards, 1829)	D ± de même taille que L D ± de même taille que L	Arabie saoudite, Koweït, Irak Moitié sud de la Mauritanie, Sénégal	scutellatus scutellatus
A. d. exiguus Lataste, 1885 A. longipes Boulenger, 1918 A. cantoris Günther, 1864	D ± de même taille que L D ± de même taille que L D beaucoup plus grandes	Tiers occidental du Sahara Sahara Afghanistan, N. de l'Inde, N.E. du	scutellatus scutellatus cantoris
A. blanfordi Boulenger, 1918	que L D plus grandes que L	Pakistan N. Oman, S. Iran, Pakistan, Afghanistan	cantoris
A. schmidti Haas, 1957	D 2 fois plus petites que L	Péninsule d'Arabie, Jordanie, S. W. Iran	cantoris
A. arabicus Boulenger, 1918 A. haasi Leviton & Anderson, 1967	D 2 fois plus grandes que L D plus grandes que L	Yémen du Sud, Yémen du Nord Dharan, Sakaka (Arabie saoudite), Oman	cantoris cantoris
A. gongrorhynchatus Lev. & And., 1967	D un peu plus grandes que L	E. de la péninsule d'Arabie	cantoris
A. tilburyi Arnold, 1986 A. grandis Boulenger, 1909	D ± de même taille que L D ± de même taille que L	Riyadh, Al Jawf (Arabie saoudite) N. Arabie, Palestine, Irak, S. W. Iran	cantoris grandis
A. masirae Arnold, 1980	D ± de même taille que L	Yémen du Sud, Oman	yemenicus

D = écailles dorsales; L = écailles latérales.

REMARQUES: Toutes les espèces citées possèdent des écailles temporales carénées à l'exception de *Acanthodactylus grandis* et *A. masirae* chez lesquels elles sont lisses; la suboculaire ne touche pas la lèvre supérieure à l'exception de *A. masirae*; le passage des écailles dorsales aux ventrales s'effectue sans transition ou presque sauf chez *A. gongrorhynchatus*.

possède un critère qui semble unique au sein du groupe scutellatus: les écailles dorsales sont environ deux fois plus grandes que les latérales et le passage des dorsales aux latérales s'effectue sans transition (fig. 3). Cette particularité pourrait le rapprocher de certains Acanthodactyles du groupe cantoris (sensu SALVADOR, 1982; ARNOLD, 1983) qui, cependant, présentent des rangées transversales d'écailles ventrales disposées perpendiculairement au corps de l'animal et non obliquement, possèdent des écailles dorsales plus fortement carénées et s'élargissant progressivement vers l'arrière du dos, et un patron de coloration tout à fait différent.

# Acanthodactylus taghitensis n. sp.

HOLOTYPE. — Femelle adulte; 36 km au sud-sud-ouest de Taghit (30°41' N, 2°07' W), région de Beni Abbès, Algérie, 3 novembre 1990. MNHN n° 1995-1201. Récolte : A. Foucart.

ÉTYMOLOGIE. — taghitensis, de Taghit, localité près de laquelle ont été observés les animaux.

## DIAGNOSE

Acanthodactyle de taille relativement faible, présentant 4 séries d'écailles autour des doigts, 4 labiales en avant de la suboculaire, des écailles dorsales carénées et relativement peu nombreuses (44 et 47 rangées à mi-corps), deux fois plus grandes sur le dos que sur les flancs et sans zones de transition entre les grandes et les petites; 14 rangées longitudinales d'écailles ventrales disposées en séries transversales obliques; coloration dorsale beige orangé avec 5 rangées longitudinales de points sombres reliés entre eux par des traits clairs longitudinaux.

# DESCRIPTION DE L'HOLOTYPE

Dimensions: longueur tête-corps: 55 mm; longueur de la queue (intacte): 103 mm; longueur de la patte antérieure: 20 mm; longueur patte postérieure: 34 mm; longueur du piléus: 13,1 mm; largeur de la tête: 8,9 mm; hauteur de la tête: 6,8 mm. Pholidose: quatre rangées d'écailles autour des doigts; écaille suboculaire ne bordant pas la lèvre; 4 labiales en avant de la suboculaire, celle-ci en contact avec les supralabiales 4 et 5; 2 granules insérés entre les pariétales; 4 supra-oculaires à droite et à gauche, 1 rangée complète de granules supraciliaires à droite et à gauche, se dédoublant en arrière de la troisième supra-oculaire; 44 rangées d'écailles autour du dos à mi-corps; 30 séries transversales obliques complètes de ventrales disposées en 14 rangées longitudinales à mi-corps; 25 écailles gulaires comptées le long d'une ligne médiane longitudinale; 21 pores fémoraux à droite et à gauche. Les écailles du dos sont tectiformes et carénées; elles sont environ deux fois plus grandes que les écailles des flancs; le passage des écailles dorsales aux latérales s'effectue brusquement.

Coloration: face dorsale beige sable clair; face ventrale blanc pur; le dos est parsemé de petites taches sombres plus ou moins alignées dans le sens de la longueur et reliées dans la moitié antérieure du dos par des traits blanchâtres longitudinaux; les labiales et la suboculaire sont uniformément blanches.

# ÉCOLOGIE

Les deux échantillons provenant de deux localités permettent de donner une description sommaire de l'habitat d'Acanthodactylus taghitensis: alternance de zones rocheuses et de petites dunes. Le spécimen désigné comme holotype a été capturé dissimulé sous une pierre, au bord d'un petit oued asséché, sur du reg sablonneux avec Acacia raddiana et Launaea arborescens, à quelque 500 m de la bordure du Grand Erg occidental. Autres reptiles observés dans la deuxième station (5 km au sud-sud-ouest de Taghit): Mesalina g. guttulata (Lichtenstein, 1823), Uromastyx acanthinurus Bell, 1825 et Cerastes sp. (traces) (M. GENIEZ comm. pers.). Les deux premières espèces citées ne sont pas inféodées au sable.

#### CONCLUSION

La découverte d'une nouvelle espèce de reptile dans la région de Beni Abbès, pourtant relativement bien connue d'un point de vue herpétologique (cf. GAUTHIER 1966, 1967) montre que l'Algérie est un pays incomplètement prospecté. Des recherches dans la région de Taghit permettraient de trouver d'autres spécimens d'Acanthodactylus taghitensis et de connaître la morphologie des mâles et des juvéniles.

#### Remerciements

Les auteurs sont heureux de pouvoir remercier Michel GENIEZ qui a photographié le deuxième spécimen d'Acanthodactylus taghitensis et nous a transmis ses observations, M. J. BONS qui nous a fait part de son expérience des Acanthodactyles du groupe scutellatus, et J.-Y. QUERO pour les photos de l'holotype.

# RÉFÉRENCES

- ARNOLD, E. N., 1983. Osteology, genitalia and relashionships of Acanthodactylus (Reptilia: Lacertidae). Bull. Brit. Mus. nat. Hist. (Zool.), 44 (5): 291-339.
  - 1986a. A new spiny-footed lizard (Acanthodactylus: Lacertidae) from Saudi Arabia. Fauna of Saudi Arabia (Büttiker & Krupp eds.), 8: 378-384.
- 1986b. A key and Annotated Check List to the Lizards and Amphisbaenians of Arabia. Fauna of Saudi Arabia (Büttiker & Krupp eds.), 8: 385-435.
- BONS, J., & B. GIROT, 1962-63. Révision de l'espèce Acanthodactylus scutellatus (Lacertidé-Saurien). Bull. Soc. Sci. nat. phys. Maroc, 42 (4): 311-354 + 2 figs.
- GAUTHIER, R., 1966. Écologie et éthologie des Reptiles du Sahara Nord-occidental (région de Béni-Abbès). Bull. Mus. Royal Afr. centr., Tervuren (Sci. zool.), 155: 1-83 + 8 figs.
  - 1967. La faune herpétologique du Sahara N. O. algérien. Additions et mises à jour. Bull. Mus. natn. Hist. nat. Paris, 39: 819-828.
- LEVITON, A. E., & S. C. ANDERSON, 1967. Survey of the Reptiles of the Sheikhdom of Abu Dhabi, Arabian Peninsula. Part II. Systematic Account of the Collection of Reptiles made in the Sheikhdom of Abu Dhabi by John Gasperetti. *Proc. Calif. Acad. Sci.*, 4<sup>e</sup> sér., 35 (9): 157-192.
- SALVADOR, A., 1982. A revision of the Lizards of the genus Acanthodactylus (Sauria: Lacertidae). Bonner zool. Beitr. Monogr., 16: 167 p.